

DOSSIER

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 30 juin 2007

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS.**

Exercice clos le 30 juin 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 30 juin 2007

Aux Adhérents de
L'ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC
1 place Robert Schuman
16 100 COGNAC

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 octobre 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 JUIN 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de *l'Association L'Avant Scène Cognac*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



BILAN

ACTIF	Exercice du 01/07/2006 au 30/06/2007			Du 01/07/2005 au 30/06/2006
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres	39 542.89	36 518.61	3 024.28	1 338.51
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage	95 557.74	68 267.73	27 290.01	20 187.95
Autres	63 449.92	53 175.62	10 274.30	15 263.99
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	8 340.87		8 340.87	10 540.87
TOTAL I	206 891.42	157 961.96	48 929.46	47 331.32
Comptes de liaisons				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres appros				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	644.00		644.00	30 574.70
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	25 112.49	2 851.00	22 261.49	6 185.57
Autres	261 897.93		261 897.93	388 683.60
Valeurs mobilières de placement	473 059.47		473 059.47	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	99 676.75		99 676.75	222 231.64
Charges constatées d'avance	31 723.82		31 723.82	22 765.91
TOTAL III	892 114.46	2 851.00	889 263.46	670 441.42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 099 005.88	160 812.96	938 192.92	717 772.74

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

BILAN

PASSIF	Du 01/07/2006 au 30/06/2007	Du 01/07/2005 au 30/06/2006
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	25 916.33	25 916.33
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	46 422.27	46 422.27
Report à nouveau	-21 777.20	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	63 272.94	28 054.62
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
* dont apports		
* dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
* dont résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		1 168.01
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I	113 834.34	101 561.23
Comptes de liaisons		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	8 700.00	8 700.00
Provisions pour charges	59 067.87	2 730.44
TOTAL III	67 767.87	11 430.44
Fond dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL IV		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-29.31	15.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 255.88	95 631.32
Dettes fiscales et sociales	99 725.57	86 530.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfiques)	25 772.00	361.00
Autres dettes	36 402.77	26 929.82
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	510 463.80	395 313.42
TOTAL V	756 590.71	604 781.07
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	938 192.92	717 772.74

**Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes**

AVANTS - AVANT SCENE COGNAC
COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Du 01/07/2006 au 30/06/2007	Du 01/07/2005 au 30/06/2006
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	7 629.54	9 445.42
Variation des stocks de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation des stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	860 310.41	734 616.92
Impôts, taxes et versements assimilés	11 860.32	11 957.57
Salaires et traitements	364 419.38	357 818.28
Charges sociales	208 454.35	228 556.44
Dotations aux amortissements et dépréciations	16 270.97	14 578.39
	* Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	* Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
	* Sur actifs circulants : dotation aux dépréciations	
Dotations aux provisions	2 851.00	
Subventions accordées par l'association	9 236.05	2 730.44
Autres charges	22 288.02	33 947.99
TOTAL I	1 503 320.04	1 393 650.01
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (II)	19 635.00	110 049.67
CHARGES FINANCIERES (III)		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		1 661.27
Sur opérations de gestion		68.00
Sur opérations en capital		1 593.27
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Reprise sur déficits antérieurs		
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (V)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	25 772.00	361.00
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (VII)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 548 727.04	1 505 721.95
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	63 272.94	28 054.62
TOTAL GENERAL	1 611 999.98	1 533 776.57
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	1 611 999.98	1 533 776.57

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

AVANTS - AVANT'SCENE COGNAC
COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Du 01/07/2006 au 30/06/2007	Du 01/07/2005 au 30/06/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	10 745.26	3 432.68
Production vendue	141 469.64	128 374.03
SOUS TOTAL A : MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	152 214.90	131 806.71
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	1 354 477.18	1 251 382.05
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) transferts de charges	73 868.52	67 083.28
Cotisations	4 042.50	6 045.00
Autres produits	22 480.65	70 234.09
Quote part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat		
SOUS TOTAL B	1 454 868.85	1 394 744.42
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION - A+B - (I)	1 607 083.75	1 526 551.13
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (II)		
PRODUITS FINANCIERS (III)	3 593.97	1 551.54
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres	3 593.97	1 551.54
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)	1 322.26	5 673.90
Sur opérations de gestion	154.25	640.44
Sur opérations en capital		1 500.00
Reprise d'exédents sur exercices antérieurs		
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	1 168.01	3 533.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES SUR EXERCICES ANTERIEURS (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	1 611 999.98	1 533 776.57
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		
TOTAL GENERAL	1 611 999.98	1 533 776.57
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	1 611 999.98	1 533 776.57

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES

VARIATION DES FONDS PROPRES

EFFECTIFS - DROITS AU DIF

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice 2006/2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

b) Stocks

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les changements de méthode d'évaluation survenus au cours de l'exercice sont les suivants : comptabilisation d'une provision pour indemnités de départ (cf. page 8).

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants : NEANT

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	35 908,89	3 634,00		39 542,89
Immobilisations corporelles	142 572,55	16 435,11		159 007,66
Immob financières	10 540,87		2 200,00	8 340,87
Total général	189 022,31	20 069,11	2 200,00	206 891,42

AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	34 570,38	1 948,23		36 518,61
Immobilisations corporelles	107 120,61	14 322,74		121 443,35
Total général	141 690,99	16 270,97	0,00	157 961,96

PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	11 430,44	59 067,87	2 730,44	67 767,87
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		2 851,00		2 851,00
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	11 430,44	61 918,87	2 730,44	70 618,87

Une provision pour indemnités de départ est constituée pour la première fois au cours de cet exercice. Par mesure de prudence elle est évaluée selon le calcul le plus élevé prévu par la convention des Entreprises artistiques et culturelles (départ à l'issue d'un licenciement) : 1/2 mois de salaire par année de présence ; conformément aux règles comptables, la part antérieure à l'exercice soit 49 831,82 € a été affectée au report à nouveau.

COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :		31 723,82
	<i>stock fourn. bureau, billetterie</i>	2 011,35
	<i>location immob diverses</i>	337,00
	<i>assurance</i>	16,50
	<i>stock bar</i>	80,97
	<i>Loc machine affranchir</i>	323,76
	<i>Poste remise et collecte 6 mois</i>	1 025,00
	<i>Documentation</i>	428,50
	<i>Télécoms</i>	25,00
	<i>Crédit bail</i>	784,19
	<i>Ville redevance théâtre juillet et août</i>	3 706,12
	<i>Maintenance lociciels</i>	536,56
	<i>Maintenance chauffage</i>	582,18
	<i>Honoraires DESIGN</i>	3 500,00
	<i>Petit outillage</i>	984,17
	<i>Charges/spectacles 4*21 2007/2008</i>	73,47
	<i>charges sur "Coup de chauffe septembre 2007"</i>	17 309,05
- produits constatés d'avance :		510 463,80
	<i>Subvention DMDTS saison 07/08</i>	29 382,96
	<i>Subvention "Coup de chauffe" Ville de COGNAC</i>	71 694,42
	<i>SACD contribution "Coup de chauffe"</i>	800,00
	<i>Subvention Conseil général "Coup de chauffe"</i>	34 280,12
	<i>Subvention Conseil général CNAR 07/08</i>	14 691,48
	<i>Subvention Conseil général saison 07/08</i>	48 971,60
	<i>Subvention Région "4*21"</i>	48 971,60
	<i>Subvention Région CNAR 07/08</i>	127 326,15
	<i>Subvention Région "coproductions" 07</i>	24 485,80
	<i>Ville complément de recettes 7 & 8</i>	109 859,67

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Autres créances	8 340,87		8 340,87
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	25 112,49	25 112,49	
Autres créances	262 541,93	262 541,93	
	295 995,29	287 654,42	8 340,87

DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts			
En cours bancaires			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	84 255,88	84 255,88	
Autres dettes	161 871,03	161 871,03	
	246 126,91	246 126,91	0,00

VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	101561,23
Variations :	
- Résultat de l'exercice	63272,94
- Imput provisions sur report à nouveau	-49831,82
- Variation subventions d'investissement	-1168,01
Fonds propres à la clôture de l'exercice	113834,34

EFFECTIFS - DROITS AU DIF

Effectif moyen de l'année :

Cadres	5
Employés ouvriers	9
Intermittents du spectacle	1

intermittents du spectacle

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	440
Faisant l'objet d'une demande	0

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

OUI (X)	NON ()	TOTAL ->	60122,80
---------	---------	----------	----------

Apports Ville : 60122,80

Personnel administration 60 122,80

Apports entreprises privées : 0,00

Valorisation du bénévolat : 75 personnes * 20 hres * Smic horaire = 12405 €

SUBVENTIONS OCTROYEES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations*

*Durée d'amortissement

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC pour le C.N.A.R. report N-1 dont report sur N+1	40156,71 202742,41 -29382,96
- Région Poitou-Charentes dont report sur N+1	421155,73 -200783,55
- Conseil général de Charente dont report sur N+1	207543,72 -97943,20
- Ville de COGNAC report CCH N-1	71694,42
- Ville de COGNAC report complt recettes+tps libre	105876,59
- Ville de COGNAC dont report sur N+1	730852,52 -181554,09
- Communautés de communes	23996,08
Sous-total	1294354,38
- Subvention supplétive Ville de COGNAC	60122,80
TOTAL	1354477,18

DEFICITS REPORTABLES

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
TOTAL	0,00	0,00	0,00
Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée			0,00
Total des déficits restant à reporter			0,00

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

RESULTAT COMPTABLE	63272,94
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Provisions non déductibles	9236,05
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	25772,00
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<u>35008,05</u>
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	0,00
Reprise sur provisions non déductibles	0,00
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<u>0,00</u>
RESULTAT FISCAL	98280,99

CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Résultat imposable :	98 281,00	
	Base	Montant
Impôt sur les sociétés 15% :	38120	5718
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	60161	20054
		<u>25772</u>

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2007

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2007.

Monsieur le président
ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC
1, place Robert Schuman
16 100 COGNAC

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2007.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



⇒ **Conventions l'Avant Scène – Conseil Régional Poitou Charente.**

○ Par une convention du 11 juillet 2006 le Conseil Régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 50 000 € pour le projet régional « les 4*21 » à La Rochelle qui s'est déroulé le 21 septembre 2006 ainsi qu'une subvention de 100 000 € pour le fonctionnement du Centre National des Arts de la Rue. Ces sommes ont été reçues intégralement au cours de l'exercice du 01.07.2006 au 30.06.2007.

○ Par une convention du 16 mars 2007 le Conseil Régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 130 000 € pour le fonctionnement du Centre National des Arts de la Rue ainsi qu'une subvention de 50 000 € pour L'Aide à la coproduction et à la diffusion pour les compagnies « le Snob et Compagnie » et « Compagnie délit de Façades ». Une somme de 154 000 € a été versée au 30.06.2007. Les 26 000 € restant seront reçus sur l'exercice suivant.

○ Par une convention du 27 juin 2007 le Conseil Régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 100 000 € pour le projet régional des « 4*21 » à Cognac le 21.06.2007 et à Châtellerauld le 21.12.2007. Aucune somme n'a été reçue sur l'exercice audité. Le versement s'effectuera sur l'exercice suivant.

⇒ **Conventions de l'Avant Scène – Conseil Général de la Charente.**

○ Par une convention du 7 juillet 2006, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 50 000 € dans le cadre du programme d'aide aux activités culturelles, 15 000 € dans le cadre des Arts de la Rue ainsi que 30 000 € en vue du festival Coup de Chauffe 2006. L'intégralité des sommes a été reçue au cours de l'exercice 01.07.2006 au 30.06.2007.

○ Par une convention du 11 décembre 2006, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 467,31 € en vue du spectacle « la bête n'est pas morte » qui s'est déroulé le 1 décembre 2006. Cette somme a été versée intégralement sur l'exercice audité.

AR

○ Par un avenant n°1 du 9 octobre 2006 relatif à la convention Centre National de production des Arts de la Rue du 5 mai 2006, une subvention globale de fonctionnement pour 6 165,39 € est accordée à l'association de l'Avant Scène en faveur des spectacles « La mastication des morts » (du 17 au 19 novembre 2005), « la bête n'est pas morte » (6 décembre 2005) , « le petit travers » (5 au 7 janvier 2006) , « un jour, c'était la nuit... » (20 mai 2006).
Cette somme a été versée intégralement sur l'exercice audité.

○ Par un avenant n°2 du 14 mai 2007 relatif à la convention Centre National de production des Arts de la Rue du 5 mai 2006, plusieurs subventions ont été accordées à l'Avant Scène : 50 000 € pour la programmation annuelle, 15 000 € en vue de la programmation décentralisée, 35 000 € pour le festival Coup de Chauffe 2007 et 7 785 € au titre de l'opération « Collège au spectacle ».
Une somme globale de 90 785 € a été reçue au 30.06.07. Les 17 000 € restant seront versés sur l'exercice suivant.

○ Par une convention du 14 mai 2007, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 2 011,92 € pour la programmation des spectacles « Qalandar express » (13 octobre 2006) et à la mounette » (26 janvier 2007).
Cette somme a été intégralement versée au cours de l'exercice audité.

○ Par une convention du 8 juin 2007, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 472,50 € en vue du spectacle « le veto libraire ».
Cette somme a été intégralement versée au cours de l'exercice audité.

⇒ Conventions l'Avant Scène Ville de Cognac.

○ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 28 juillet 2004, l'Avant Scène a reçu une somme globale de 836 729,11 € ainsi qu'une subvention supplétive de 60 122,80 € relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'Avant Scène.
Ces sommes ont été intégralement versées au cours de l'exercice audité.

○ Par une convention du 13 avril 2007, la ville de Cognac a décidé d'octroyer à l'association l'Avant Scène une subvention de 73 200 € pour l'organisation de la manifestation Coup de Chauffe 2007 ainsi que 5 000 € dans le cadre des tickets

« Accès Culture ».

Une somme totale de 45 000 € a été reçue sur l'exercice audité. La somme restante de 33 200 € sera versée sur l'exercice suivant.

⇒ **Convention l'Avant Scène – Communauté de Communes.**

○ Par une convention du 3 octobre 2003, l'Avant Scène a reçu une subvention de 23 996,08 € en vue du développement de sa politique culturelle. Cette somme a été intégralement versée au cours de l'exercice audité.

Cognac, le 13 octobre 2007.

Pricewaterhousecoopers Entreprises
Commissaires Aux Comptes.

M. Bruno RICHARDAUD.

